INSCRIPTIONS ET CONTACTS

A chaque service, son inscription et son responsable. Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires à l'inscription de vos enfants au sein des différents services scolaires. Dans un objectif de limitation de l'utilisation du papier, les fiches d'inscription seront désormais adressées par mail aux familles. Ainsi, si vous ne l'avez pas encore fait, n'oubliez pas de retourner à l'ALSH le dossier d'inscription obligatoire et commun à l'ensemble des services (fiche de renseignement et fiche de liaison), dans lequel vous devrez indiquer votre adresse mail. Ce document, ainsi que l'ensemble des fiches d'inscription seront également disponibles sur le site internet de la commune http://www.cour-cheverny.com/, ou sur demande en Mairie. Vous remerciant par avance de votre compréhension.

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

- Remplir la fiche d'inscription annuelle et la renvoyer par mail à l'adresse suivante : restaurantscolaire@mairie-cour-cheverny.fr ou la déposer dans la boîte aux lettres étiquetée « Inscriptions au restaurant » située Boulevard Carnot, avant la date limite (cf : calendrier joint).

Pour l'annulation d'un repas ou pour toute autre demande contactez directement, la veille du repas à modifier et avant 10h, la responsable du restaurant scolaire **Mme PALLEAU Ludivine** au **02.54.79.90.28**. En cas d'absence d'information, le repas sera facturé.

ATTENTION : Les inscriptions ou annulations exceptionnelles au **restaurant scolaire** pour les **mercredis** (journée d'accueil de loisirs) devront être réalisées auprès de **Mme ROPERCH Christelle**.

INSCRIPTION POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS

MERCREDI :

- Remplir la fiche d'inscription trimestrielle et la renvoyer par mail à l'adresse suivante : alsh.courcheverny@orange.fr ou la déposer dans la boîte aux lettres de l'ALSH, avant la date limite.

ATTENTION : Toute modification d'inscription devra être signalée le vendredi précédent avant 17h à Mme ROPERCH Christelle, Responsable de l'accueil de loisirs au **02.54.79.89.73** ou **06.72.98.27.30**. En cas d'absence d'information, la journée sera facturée selon l'inscription réalisée.

VACANCES SCOLAIRES :

Les inscriptions sont réalisées par **Mme ROPERCH Christelle**, Responsable de l'ALSH. L'ouverture des inscriptions sera rappelée sur le panneau lumineux, sur le site internet de la commune ainsi que sur les panneaux d'affichage situés à l'entrée de l'école.

Pour toute autre interrogation, vous retrouverez l'intégralité des règlements intérieurs (ALSH, restaurant scolaire, transport scolaire…) sur le site internet communal ainsi qu'à l'accueil de la mairie.